



GroupesOS

Solidarités



Rapport annuel- [année 2024]

Association La Boisnière

CS 10067

37 110 CHATEAU-RENAULT

Sommaire

Groupe SOS Solidarités.....	17
L'ASSOCIATION	
NOS ENGAGEMENTS	3
ASSOCIATION LA BOISNIERE.....	7
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE.....	13
ACTIVITES, PROJETS ET FONCTIONNEMENT	14
RESSOURCES HUMAINES.....	16

01

NOS ENGAGEMENTS Groupe SOS Solidarités

Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur du vivre-ensemble.

Le Groupe SOS est **une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble**. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : **la gestion d'établissements non lucratifs** dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laïc et partisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

Avec 22 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

Nos missions

Combattre toutes les exclusions

Face aux crises, ne laisser personne de côté, quelles que soient les difficultés
Faire entendre la voix du terrain et les réalités dans le débat public

Agir pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel

Répondre aux besoins des personnes et des territoires pour un monde plus viable, vivable et équitable
Être au plus près du terrain pour apporter une aide concrète, partout dans le monde

Innover face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux

Améliorer sans cesse la qualité de notre accompagnement et la prise en compte de notre planète dans les activités humaines
Démontrer qu'une transformation profonde et positive de la société est possible

8 domaines d'expertise

Addictions

48

établissements
et services

14 400

personnes
accompagnées

Asile et intégration

61

établissements
et services

16 600

personnes
accompagnées

8 000

personnes
hébergées et
accompagnées

Formation et emploi

9

établissements
et dispositifs

4 000

personnes
accompagnées

Habitat et santé

123

établissements
et services

22 700

personnes
accompagnées

Handicap

71

établissements
et services

3 700

personnes
accompagnées

Justice

13

établissements
et services

1 200

personnes
accompagnées

Santé des femmes

3

services

1 500

femmes
accompagnées

Santé communautaire et lutte contre les discriminations

14

établissements
et services

20 500

personnes
accompagnées



C'est autour de quatre engagements forts et structurants que les différents domaines d'expertises de GROUPE SOS Solidarités ont construit une vision commune et développé des principes d'actions partagés permettant de mettre les personnes accueillies au centre de leur accompagnement. Des engagements qui permettent de réunir l'ensemble des professionnels autour d'un même défi : apporter des réponses concrètes et innovantes pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain

Axe 1

La personne accueillie, actrice de ses projets

En co-construisant avec la personne ses projets, nous l'accompagnons pour qu'elle croie en ses compétences. Nous soutenons sa capacité à faire ses propres choix et à les faire respecter auprès de nos équipes, de ses proches et de ses représentants légaux, le cas échéant. Les expériences qui résultent de ces choix, les risques que la personne prend et que nous assumons avec elle, font partie du cheminement vers l'autonomie.

- Donner du temps aux projets des personnes accueillies
- Mobiliser les capacités des personnes accueillies

Axe 2

Le professionnel, partenaire de la personne accueillie

Nous nous mobilisons au quotidien pour que la posture des professionnels favorise l'émergence des attentes et des désirs des personnes accueillies et soutienne l'élaboration de leurs projets. En partant du postulat que l'établissement ne sait pas tout et ne décide pas de tout, nous plaçons au centre des réflexions et des décisions la parole de la personne accueillie et encourageons les professionnels à se positionner comme de véritables partenaires au service de l'autonomie des personnes.

- Créer les conditions favorables
- Développer une culture professionnelle
- Accompagner les professionnels



Axe 3

L'établissement, une entité en mouvement

Nous croyons grandement au fait que c'est sur le terrain que nous pouvons agir et influer sur les perceptions et idées que l'on peut se faire des personnes que nous accueillons, des métiers que nous exerçons et des projets que nous portons. À ce titre, chaque établissement de GROUPE SOS Solidarités rend concret et visible ce qui nous caractérise : nos valeurs, nos forces et notre diversité. Ils contribuent également à démontrer notre capacité à innover, en développant des projets en réponse aux besoins d'un territoire, avec l'objectif de maximiser l'impact social de son action.

- Décloisonner nos pratiques
- Développer des projets
- Lutter contre les stigmatisations

Axe 4

La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Pour GROUPE SOS Solidarités, la qualité de vie des personnes accompagnées est une priorité au quotidien. Elle prend en compte la santé, la liberté, la sécurité, les droits de l'homme ainsi que le bonheur et la vie en harmonie avec les autres. S'il s'agit souvent de paramètres subjectifs, difficiles à mesurer, tous se rejoignent dans l'objectif de l'accompagnement des personnes : faciliter l'inclusion des personnes vulnérables dans la société.

- Favoriser la vie sociale
- Prendre soin
- S'engager dans la prévention

02

ASSOCIATION LA BOISNIERE

► Présentation

Présidente Administratrice Unique

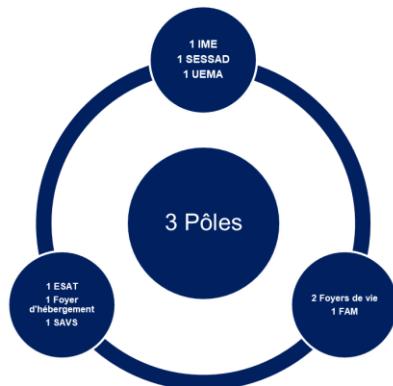
Anne De BAYSER

Directeur Général Délégué SOS Solidarités	Abdelka BOUMANSOUR
Directrice des établissements de l'Association La Boisnière	Amandine BROSSARD
CODE SIREN	775 354 251
Adresse	CS10067 37110 Château Renault
Téléphone	02 47 55 46 68
Mail	siege.laboisniere@groupe-sos.org
Site internet	www.groupe-sos.org

L'association **La Boisnière**, créée en 1968, est membre du GROUPE SOS depuis mai 2013. Elle est intégrée au Pôle Handicap de GROUPE SOS Solidarités. Le siège est situé sur le site de La Boisnière à Château-Renault.

L'association **La Boisnière** agit contre toutes les formes d'exclusion et a pour objectif de faire acquérir le maximum d'autonomie aux différents publics qu'elle accompagne selon le principe fondateur :

« Une société pour tous, une place pour chacun. »



9 établissements et services pour enfants,
adolescents et adultes

En 2024: 428 places d'accueil, d'hébergement
et d'accompagnement à domicile et 486
bénéficiaires

L'Association est implantée dans cinq communes (Château-Renault, Villedômer, Les Hermites, Amboise, Nazelles-Négron) au nord-est du département d'Indre-et-Loire.

► **Nos engagements**

C'est autour de quatre engagements forts et structurants que les différents pôles de GROUPE SOS Solidarités, dont l'association la Boisnière est une filiale, ont construit une vision commune et développé des principes d'actions partagés permettant de mettre les personnes accueillies au centre de leur accompagnement. Des engagements qui permettent de réunir l'ensemble des professionnels autour d'un même défi : apporter des réponses concrètes et innovantes pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain.

➤ **Axe 1 La personne accueillie, actrice de ses projets**

En co-construisant avec la personne ses projets, nous l'accompagnons pour qu'elle croie en ses compétences. Nous soutenons sa capacité à faire ses propres choix et à les faire respecter auprès de nos équipes, de ses proches et de ses représentants légaux, le cas échéant. Les expériences qui résultent de ces choix, les risques que la personne prend et que nous assumons avec elle, font partie du cheminement vers l'autonomie.

- Donner du temps aux projets des personnes accueillies
- Mobiliser les capacités des personnes accueillies

➤ **Axe 2 Le professionnel, partenaire de la personne accueillie**

Nous nous mobilisons au quotidien pour que la posture des professionnels favorise l'émergence des attentes et des désirs des personnes accueillies et soutienne l'élaboration de leurs projets. En partant du postulat que l'établissement ne sait pas tout et ne décide pas de tout, nous plaçons au centre des réflexions et des décisions la parole de la personne accueillie et encourageons les professionnels à se positionner comme de véritables partenaires au service de l'autonomie des personnes.

- Créer les conditions favorables
- Développer une culture professionnelle
- Accompagner les professionnels

➤ **Axe 3 L'établissement, une entité en mouvement**

Nous croyons grandement au fait que c'est sur le terrain que nous pouvons agir et influer sur les perceptions et idées que l'on peut se faire des personnes que nous accueillons, des métiers que nous exerçons et des projets que nous portons. À ce titre, chaque établissement de GROUPE SOS Solidarités rend concret et visible ce qui nous caractérise : nos valeurs, nos forces et notre diversité. Ils contribuent également à démontrer notre capacité à innover, en développant des projets en réponse aux besoins d'un territoire, avec l'objectif de maximiser l'impact social de son action.

- Décloisonner nos pratiques
- Développer des projets
- Lutter contre les stigmatisations

➤ Axe 4 La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Pour GROUPE SOS Solidarités, la qualité de vie des personnes accompagnées est une priorité au quotidien. Elle prend en compte la santé, la liberté, la sécurité, les droits de l'homme ainsi que le bonheur et la vie en harmonie avec les autres. S'il s'agit souvent de paramètres subjectifs, difficiles à mesurer, tous se rejoignent dans l'objectif de l'accompagnement des personnes : faciliter l'inclusion des personnes vulnérables dans la société.

- Favoriser la vie sociale
- Prendre soin
- S'engager dans la prévention

IME	SESSAD	ESAT Les Ateliers de la Brenne	Foyer d'hébergement La Vallée Verte
Créé en 1969 pour accueillir, en internat ou en externat, des jeunes garçons et filles âgés de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles légères et moyennes avec ou sans troubles associés.	Créé en 1998 pour des jeunes garçons et filles déficients intellectuels scolarisés	Créé en 1983 pour accompagner des travailleurs handicapés. 3 secteurs d'activités : - Équestre : randonnées, balades en calèche ; - Espaces verts : entretien et création ; - Atelier « techniques industrielles » (sous-traitance diverse)	Créé en 1983 pour accueillir des travailleurs handicapés de l'ESAT
85 Places 97 bénéficiaires en 2024	95 Places 127 bénéficiaires en 2024	66 Places 72 bénéficiaires en 2024	40 Places 39 bénéficiaires en 2024
SAVS	Foyer de vie Le Hameau des Vents	Foyer de vie La Vallée Germain	FAM La Vallée Germain
Créé en 2000 pour accompagner des adultes vivant de manière autonome	Créé en 1983 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet ou en accueil de jour	Créé en 1995 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet ou en accueil de jour	Créé en 2011 pour accueillir et accompagner des personnes handicapés en hébergement complet
30 Places 33 bénéficiaires en 2024	61 Places 67 bénéficiaires en 2024	27 Places 27 bénéficiaires en 2024	24 Places 24 bénéficiaires en 2024

Le Siège Social a été créé en 2005 par arrêté préfectoral du 4 octobre 2005 afin de répondre aux besoins de contrôle et de gestion opérationnelle des établissements, en lien avec le développement de ces derniers, afin d'assurer les fonctions support.

Le renouvellement de l'autorisation des frais de Siège a été acté pour une durée de 5 ans (2023 – 2027) par décision de l'ARS n° 2023-DOMS-FDS-164 en date du 5 décembre 2023.

L'arrêté d'autorisation des frais de siège de l'ARS définit les prestations et le rôle du Siège Social de la manière suivante :

➤ **Prestations techniques**

- 1) Services en matière de comptabilité
 - Travaux comptables quotidiens
 - Travaux de synthèse : BP, CA, bilans
- 2) Services en matière financière
 - Contrôle de gestion
 - Suivi trésorerie
- 3) Services ressources humaines et juridiques
 - Gestion des paies
 - Gestion des recrutements et du personnel
 - Conseil juridique et gestion des contentieux
- 4) Services en matière de développement
 - Projets d'investissement
 - Projets de création et/ou d'extension
 - Démarche qualité

➤ **Prestations d'animation du réseau**

- 1) Services en matière de coordination
 - Rencontres, colloques extérieurs
 - Congrès interne, journée des directeurs
 - Réunions instances représentatives (CSE, CSSCT)
- 2) Services en matière de communication
 - Communication et documentation
- 3) Autres services
 - Formation
 - Prestations informatiques
 - Prestations dans le domaine des achats durables et responsables

L'ensemble de ces missions est réalisé en lien avec les directions du GIE du Groupe SOS, tel que défini dans l'arrêté.

Par courrier en date du 16 octobre 2017, l'ARS a donné son accord pour que l'intégralité de la gestion de la paie soit transférée au GIE à l'occasion d'un départ à la retraite d'une salariée. Ce transfert s'est donc accompagné d'une réduction des ETP du siège ce qui a permis de rester dans l'enveloppe allouée.

Par ailleurs, la direction des établissements de l'association gère administrativement les équipes de la cuisine et de la lingerie centrales dont l'établissement de rattachement est le siège.

La cuisine centrale fournit les repas à l'ensemble des établissements.

La lingerie centrale entretient le linge des personnes hébergées et le linge professionnel.

Le personnel du service de la lingerie est encadré par le directeur de l'ESAT, dans l'objectif de transformer la lingerie en atelier de l'ESAT. Le projet de délocalisation sur le terrain de l'ESAT dont l'Association est actuellement propriétaire est actuellement stoppé. Il devra reprendre en 2025 lors de la réouverture des négociations CPOM.

03

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

A la suite du comité d'engagement qui s'est tenu fin 2018 avec le Conseil Départemental et l'ARS, l'Association La Boisnière a poursuivi les réflexions concernant la transformation de l'offre, en impliquant l'ensemble des salariés de l'Association dans une dynamique transversale.

L'année 2024 a été marquée par une évolution des orientations stratégiques de l'association au travers de la dissociation du projet architectural et de la mise en œuvre de la transformation de l'offre.

- Changement de Présidente Administratrice Unique

Madame Anne de Bayser a succédé à Me Hélène Bejui. Elle a été nommée Présidente Administratrice Unique courant 2024.

- Un changement d'équipe de direction

Le directeur de l'ESAT/SAVS et FH est parti courant d'année 2024, en mai de la même année un nouveau directeur a pris ses fonctions

Le responsable administratif et financier de l'Association est également parti courant 2024, il a également été remplacé à ses fonctions.

Le responsable qualité a rejoint la Direction Qualité de l'association Groupe SOS Solidarités, il a été remplacé en août 2024 par une Responsable Qualité et Développement.

- Négociations CPOM toujours en cours

Les échanges ont débuté en fin d'année 2023, des temps d'échange se sont tenus avec ARS et CD durant l'année 2024, actuellement la contractualisation n'est pas formalisée.

- Projet architectural

Le projet architectural des établissements et services site de La Boisnière a continué en 2024.

- Diagnostic RPS

Un diagnostic RPS s'est déroulé en 2024. Pour cela l'Association a été accompagnée par un cabinet extérieur. Le plan d'action sera décliné en 2025.

L'année 2024 a également été marquée par la poursuite du dialogue social se traduisant par des avancées sociales pour les salariés, validées par les organisations syndicales représentatives.

04

ACTIVITES, PROJETS ET FONCTIONNEMENT

➤ Le projet de reconstruction

L'association continue son travail autour des projets architecturaux.

- Foyers de vie du Hameau des vents :

Une parcelle a été acquise par l'Association la Boisnière en début d'année 2025. Cette parcelle d'environ 10 000m² se situe sur la commune d'Auzouer-en-Touraine. Une seconde parcelle, concomitante à la première, d'environ 1000m² est en cours d'acquisition auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, actuel propriétaire.

Un Comité de Pilotage avec les élus du CD et les représentants de l'Association et du Groupe SOS Solidarités devra permettre courant 2025 de fixer les objectifs financiers de ce projet architectural.

- IME :

Un terrain est identifié depuis le début d'année 2025 pour la reconstruction de l'établissement sur la commune de Monnaie. Un travail est actuellement en cours avec les financeurs (ARS) pour la détermination des surfaces et du financement du projet. L'Association est également en négociation avec le promoteur immobilier.

- Centre Equestre :

L'Association est actuellement en cours d'identification de terrains avec la commune de Château-Renault, permettant ainsi la reconstruction à neuf d'un centre équestre atelier de l'ESAT.

- Blanchisserie :

Le projet de délocalisation sur le terrain de l'ESAT dont l'Association est actuellement propriétaire est actuellement stoppé. Il devra reprendre en 2025 lors de la réouverture des négociations CPOM.

- Siège :

Historiquement implanté sur la commune de Villedômer/Château-Renault, les bureaux administratifs devront rester sur la communauté de commune du Castel-Renaudais. Un bâtiment en location est privilégié.

Les partenariats et conventions

Nous avons continué à participer aux différents comités de pilotage du pôle de compétences et de prestations externalisées sur le territoire d'Indre et Loire porté par l'APF.

Nous continuons à participer aux instances de l'URIOPSS, et plus particulièrement au GLASS 37.

Nous sommes signataires d'une convention de partenariat avec les organismes de formation qui permet aux établissements d'accueillir des stagiaires.

05 RESSOURCES HUMAINES

» La composition de l'association

L'association comprend 255 salariés, ce qui représente 238.3 ETP.

» Données du bilan social

Nom de l'établissement	Effectif fin du mois CDI		CDD	
	PP	ETP	Nombr e de CDD	Durée des CDD
Total Général	255	238,3	1017	9728
SOLIDARITES				
LA BOISNIERE				
HANDICAP				
1581 LA BOISNIERE SIEGE	24	23.1	11	574
1583 LA BOISNIERE ESAT	15	14,16	17	507
1584 LA BOISNIERE FOYER HEB LA VALLÉE VERTE	13	11,35	86	495
1585 LA BOISNIERE SAVS	3	2.8	0	0
1586 LA BOISNIERE FAM	29	25,87	191	1443
1587 LA BOISNIERE FOYER DE VIE LA VALLÉE GERMAIN	22	21,81	216	1743
1588 LA BOISNIERE FOYER DE VIE LE HAMEAU DES VENTS	52	50.25	293	1568
1589 LA BOISNIERE IME	72	67,17	200	3111
1590 LA BOISNIERE SESSAD	26	22,35	3	287

Effectif total toutes catégories au 31/12/2024 :

	CDI		CDD	
	PP	ETP contrat	PP	ETP contrat
DIRECTION	13	13	3	3
ADMINISTRATION	21	19,57	2	2
SOCIAL	133	126,84	11	10,42
PARAMEDICAL	27	20,63	1	1
MEDICAL	2	1,15		
SERVICES GENERAUX	51	49,61	8	7,67
RESTAURATION	8	7,5		
TOTAL	255	238,3	25	24,09

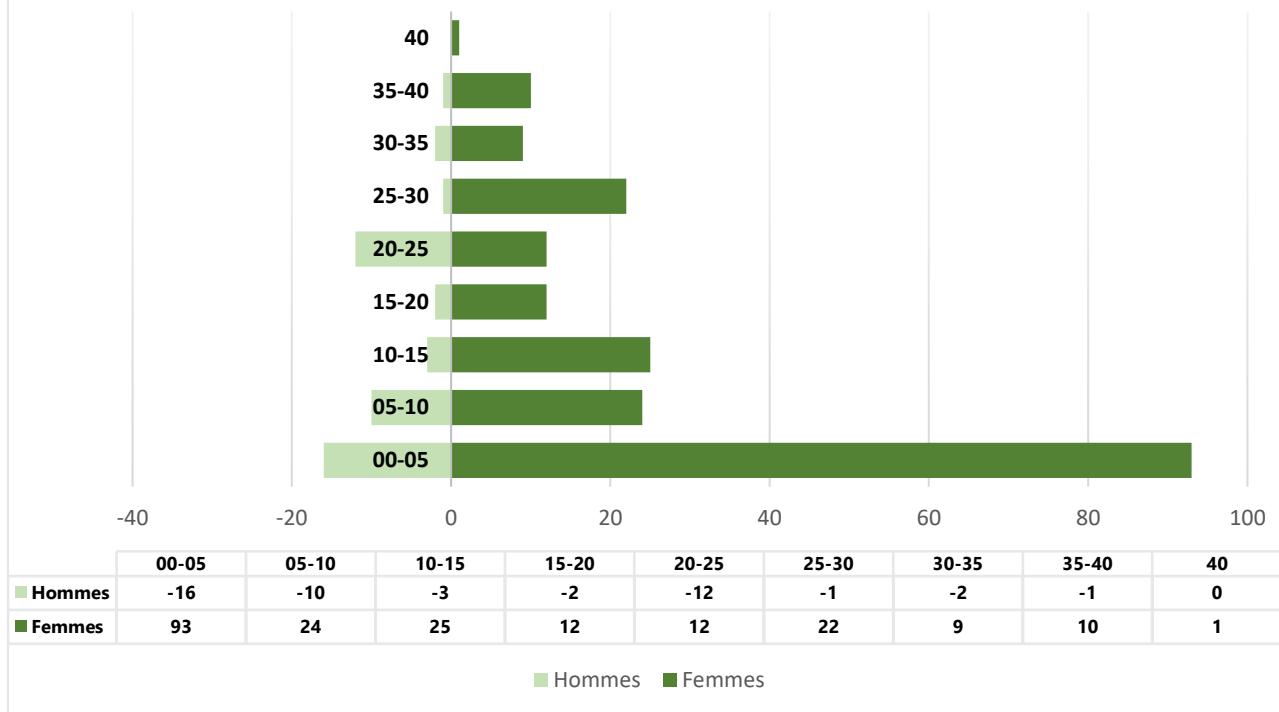
Mouvement du personnel

31/12/2024

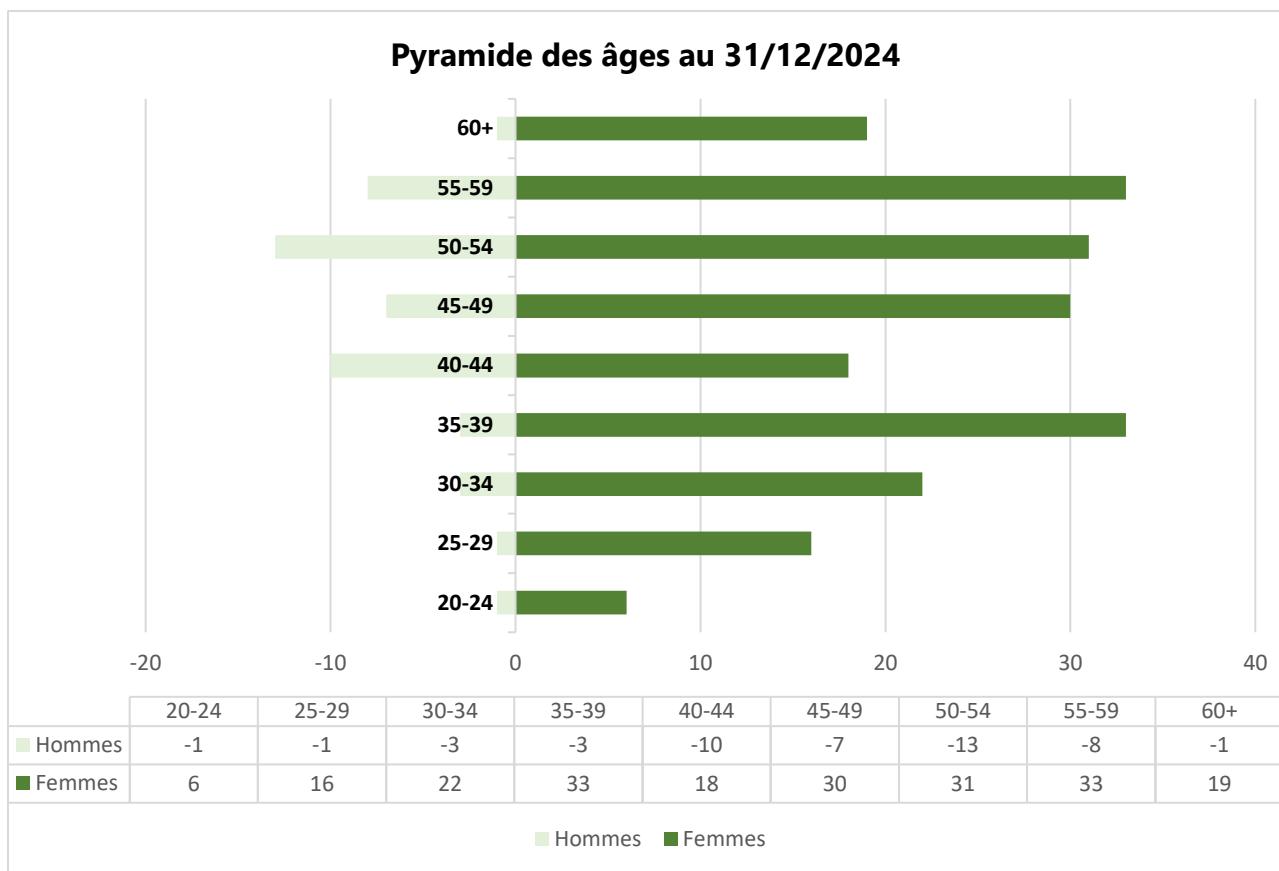
*taux de turn-over : ((nombre d'entrées + nombre de sorties)/2) divisé par le nombre d'effectif en début de période

Ancienneté et pyramide des âges

Ancienneté des salariés H/F EN CDI au 31/12/2024



Pyramide des âges au 31/12/2024



2024

En quelques chiffres

4

Apprentis ont été recrutés en 2024.

15

Salariés bénéficiant de la RQTH

46

Salariés en contrat à temps partiel

18

Salariés en mi-temps thérapeutique

Bilan des moyens et actions du CSE 2024

12

réunions CSE en 2024
dont 3 réunions
extraordinaire.

Masse salariale 2024 : **8 213 901 €**

Versement
CSE ASC

102
674 €

16
428 €

Versement
**CSE
fonctionnement**

Information et consultation du CSE en 2024

Information et consultation du CSE en 2024

- Situation économique et financière du CSE
- Situation économique et financière de l'Association

- Information et consultation sur la situation économique et financière et les orientations stratégiques,
- Information et consultation sur le plan de formation
- Information sur données sociales, sur les données SSCT, l'Index Égalité Hommes/Femmes

En 2024, nous avons renégocié plusieurs accords qui s'étendent sur les années 2025 et 2026, notamment :

- Avenant n°1 de l'accord sur les astreintes du 20 décembre 2024
- Avenant n°1 de l'accord sur le forfait mobilité durable du 20 décembre 2024
- Avenant n°15 relatifs aux les congés d'usage du 20 décembre 2024
- Accord relatif aux journées d'absence pour enfant malade du 20 décembre 2024

➤ Les réunions d'équipe

La directrice des établissements de l'Association anime le comité de direction qui se réunit toutes les deux semaines. Elle anime également chaque trimestre, le CODIR Elargi qui regroupe l'ensemble des cades hiérarchiques de l'association.



Groupe SOS
102C rue Amelot, 75011 Paris